

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.

Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: ROTOCAL	Echantillon prélevé par	:
N° d'enregistrement	: 1602351	Date de prélèvement	: 18/04/16
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 19/04/16
Lieu du prélèvement	: AZUR SANTE	Date début d'analyse	: 19/04/16
		Date de validation	: 26/04/16

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
--	---------------------	-----------------	-----------------------------

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

pH (2).....	7,9		
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Température de mesure du pH.....	22,7	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMÈTRE)			

PARAMETRES CHIMIQUES

Demande biochimique en oxygène.....	50	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	37,07	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	144	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 12 JUIL. 2016									
direction de	N° 43244									
l'environnement	Dir.	CE	CM	CE	SGN	SAF	SICED	SCBT	PPFB	PZF
AFFECTÉ										
COPIE										
OBSERVATIONS	NA 19/07 BICPE 21/07 MC									

Nouméa, le 26 Avril 2016

EN/CAN/13

Indice de révision : a

De: Direction Azur Santé <dir.azursante@lagoon.nc>
Envoyé: jeudi 19 mai 2016 17:30
À:
Cc:
Objet: TR: RAPPORT D ANALYSE DU BILAN 24H AZUR SANTE
Pièces jointes: Rapport d'analyse 1602351 AZUR SANTE_1.PDF

Bonjour Madame,

Voici le rapport d'analyse.

J'ai demandé à ROTOCAL les raisons de ces résultats alors que je les rémunère tous les mois pour une maintenance. Ils sont venus.

Voici les éléments :

- Le PEHD qui amène l'oxygène du local technique à la STEP aurait été enterré par le VRD sans gaine. L'oxygène partirait du compresseur mais n'arriverait pas à la STEP
- Les bactéries qui assurent le traitement des eaux usées seraient détruites par les médicaments pris par les résidents

Nous allons faire venir un autre prestataire pour vérifier cela et prendre ensuite les mesures qui s'imposent.

Le contact à AZUR pour le suivi du dossier est : 446.456

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et sachez que nous prenons le sujet très à cœur.

Très cordialement,

De : - ROTOCAL
Envoyé : jeudi 5 mai 2016 08:34
À : 'Direction Azur Santé'
Cc :
Objet : RAPPORT D ANALYSE DU BILAN 24H AZUR SANTE

Bonjour ,

Je vous transmet les résultats d'analyse du bilan 24H de la maison de retraite AZUR SANTE .

Cordialement .